

MAIRIE DE SAINT-JORY

DECISION

N°2025-17

Marché public de fourniture et installation de mobilier et de matériel informatique pour la Maison de la Culture de la Ville de Saint-Jory Marché 2024-10.

Le Maire de la Commune de Saint-Jory,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 12 décembre 2023 délégrant au Maire certaines attributions du conseil, et notamment **"De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget"** ;

DECIDE

Art. 1 – Suite à l'avis d'appel à la concurrence publié le 29/11/2024, à la réception des offres et à l'analyse des offres, le marché public de fourniture et installation de mobilier et de matériel informatique pour la Maison de la Culture de la Ville de Saint-Jory, a été attribué tel que détaillé ci-dessous :

Nom de la société	Lot	Tranche	Montant en € HT	Montant en € TTC
MOBIDECOR SAS	Lot n°01 : Mobilier de bibliothèque (rayonnage, signalétique, bacs...)	Ferme	53 741.99€	64 490.39€
MOBIDECOR SAS	Lot n°02 : Mobilier de bureau, de travail et assises	Ferme	67 487.12€	80 984.54€
MOBIDECOR SAS	Lot n°02 : Mobilier de bureau, de travail et assises	Optionnelle	31 434.20€	37 721.04€
APIXIS SAS	Lot n°03 : Matériel informatique	Ferme	16 853.32€	20 223.98€
Total			169 516.63€	203 419.96€

Art. 2 – Le présent marché est conclu pour une période de 4 mois à compter de la notification du contrat.

Art. 3 – Ces sommes sont inscrites au budget communal de 2025.

MAIRIE DE SAINT-JORY

Fait à Saint-Jory, le 24/04/2025



Le Maire,
DENOUVION Victor

Publié le : 29/04/2025